

### Compte rendu succinct de réunion / mission

UCC	: Niger
Rédacteur	: Baba Elhadji Oubarakou
Date	: 04/06/2016
Lieu	: Gouvernorat de Say : salle de réunion
Objet	: 1/ Rappel : = Interventions faisant bien ressortir les enjeux du projet Fonabes notamment quant au fonctionnement des Marché Ruraux et du CFD 2/ Sur le plan des grands principes, il s'agit de rechercher le maximum de consensus intra-communal et intercommunal pour que les SDAFC soient parfaitement acceptés et que tous ces acteurs locaux (services techniques, ONG/projets) participent réellement à leur mise en œuvre. 3/ Il s'agit dans ce groupes de voir les relations de bonne collaboration par rapport au suivi et organisation future de la gestion des flux de bois avec la mise en place de postes de contrôle en aval donc à Say; et a Torodi. 4/Préparation des concertations intercommunales : participants, dates, logistique
Participants	: <b>Idrissa Oumarou</b> , Coordonnateur UCC Niger et socio économiste Fonabes <b>Souleymane Bokoye</b> , représentant de la DGEF <b>Malam Mamane Sani</b> , représentant de l'ANEB <b>Souley Doudou</b> , Responsable BDD et informaticien <b>Baba Elh Oubarakou</b> , Cadre de l'ONG partenaire Debut Niger(IACP) Voir listes (4) de présence pour les communes

#### Introduction ou Justification

Cette mission conduite par le Coordonnateur UCC Niger et socio économiste Fonabes a tenu à faire un rappel bref des recommandations issues de l'atelier National sur le SDACD de Niamey et qui a permis le choix des 3 communes cibles où faire les SDAFC.

Dans le souci d'assurer un fonctionnement normal des Marché Ruraux et du CFD, au profit collectif des populations des communes on a initié comme dans le passé un programme consensuel de concertation pour débattre des points saillants.

Nous avons passé de l'intra communale à l'intercommunale au cours de laquelle la liste des agents choisis pour le Groupe technique de gestion durable (GTGD) sera publié officiellement.

La réunion intercommunale vise à dégager les intérêts communs des 2 communes (Say et Ouro Guéladjo) par rapport à la bonne marche du CFD. Il s'agit dans ce groupe de voir les relations de bonne collaboration par rapport au suivi et organisation future de la gestion des flux de bois avec la mise en place de postes de contrôle en aval donc à Say pour l'axe Ouro Gueladj Say.

#### Concertation intercommunale à Say entre Say et Ouro Guéladjo (le 04.06.2016)

L'équipe Fonabes est arrivée très matinalement le samedi 04.06.2016, il y a une longue attente due au fait qu'il y avait deux autres réunions à Say.

C'est le SG de la préfecture qui a présidé la réunion en présence des deux Maires du responsable de l'environnement de la Commune de quelques représentants des marchés ruraux, des élus locaux et des chefs de villages.

Après le discours de bienvenu du SG une fatiha a été lue par un participant. Le Coordonnateur UCC Niger a fait un rappel des interventions faisant bien ressortir les enjeux du projet Fonabes notamment quant au fonctionnement des Marché Ruraux et du CFD. Le Coordonnateur UCC Niger a repris la parole pour expliquer la méthodologie opérationnelle pour l'établissement d'un état de la situation économique de la commune (au départ du projet), comprenant des formulaires et un dispositif d'enquêtes pour la collecte des informations sur le terrain, des recommandations pour le traitement des données collectées et un calendrier prévisionnel de réalisation.

Le Représentant de Debout Niger a donné quelques notions sur le CFD et a fait un rappel des réponses aux deux principales questions posées pour un complément en cas d'oubli d'une ou de plusieurs préoccupations qui minent la bonne marche des marchés ruraux.

Le résumé des villages choisis et les noms des agents du GTGD ont été portés à la connaissance des acteurs présents.

Les interventions complémentaires du Responsable forestier, du Représentant de Debout Niger et du représentant de l'ANEB ont été d'un grand apport pour mener le débat à merveille en édifiant et éclairant les principaux acteurs sur des zones d'ombre.

Toutes ces interventions ont été traduites en peuhl par un des participants en langue Peuhl.

Le Représentant de Debout Niger a pris la parole afin de débattre de trois points saillants :

### **1. Les Stratégies Harmonisées de l'Exploitation Forestière**

Au cours de ce paragraphe on prend un à un les deux volets objets de discussion et on expose directement. De la synthèse issue de leurs réponses il ressort de cet exercice une petite différence pas sensible et qui est fonction des caractéristiques propres à chaque zone. Il ressort de la lecture des deux rubriques quelques différences qui se résument :

- ✓ intrusion des certains bûcherons dans la réserve de Tamou et qui est ressorti lors de la réunion a Ouro Gueladjio,
- ✓ problèmes liés à l'interventionnisme en cas de délits ou forfaits perpétrés par un de leur.
- ✓ Difficultés liées à la souche de taxe de 300 F qui n'est pas disponible

### **2. Le contrôle des flux**

Au niveau de Ouro Gueladjio il y'a deux types de moyens de transport de bois : les charrettes et les véhicules (Berliet et Dogon Barro), Alors qu'à Say il y'a trois types qui sont les ânes, les charrettes et les véhicules (Berliet, 404, et Dogon Barro). Les âniers ne peuvent pas aller à Ouro Gueiadjo a cause de l'état des pistes. Une petite enquête sur place nous a permis de recenser toutes les pistes qui ont accès a la foret et les moyens de transport de bois vers les centres villes que sont Niamey et Say. Il y' a a Ouro Gueladjio deux axes officiels et six (6) frauduleux tandis qu'à Say il'a deux axes officiels (2) et huit (8) dits frauduleux.

Il s'agit dans ce cas de voir les relations de bonne collaboration par rapport au suivi et organisation future de la gestion des flux de bois avec la mise en place de postes de contrôle en aval donc à Say et au niveau des axes dits frauduleux.

### **3. Fiscalité**

L'expose du représentant de la Direction des Aménagements sur la fiscalité a suscité beaucoup de questions car chaque acteur voudrait comprendre la répartition exacte des revenus issus de l'activité. L'intervention du représentant de l'ANEB a appuyé les propos du forestier tout en donnant des détails pour éclairer les uns et les autres.

L'éventualité de la pérennisation des actions par les incitations fiscales repose essentiellement sur la possibilité d'utilisation effective des revenus fiscaux dans la reconstitution de la ressource. L'insignifiante recette des taxes qui sont finalement rétrocédées aux collectivités ne leur permet pas d'exécuter des travaux importants dans leurs formations. Les fonds devant revenir au contrôle forestier ne sont pas prélevés à la source ce qui fait que les missions de suivi et de contrôle par manque de moyens ne se déroulent plus de manière rigoureuses. Nous pensons qu'il faut revoir le système de taxation pour accorder plus d'avantages aux autres acteurs (communes ;forestiers) qu'aux bucherons seulement.

#### **4. Les termes d'une solidarité intercommunale véritable**

Sur le plan des grands principes, il s'agit de rechercher le maximum de consensus intra-communal et intercommunal pour que les SDAFC soient parfaitement acceptés et que tous ces acteurs locaux (services techniques, ONG/projets) participent réellement à leur mise en œuvre. A cette étape on peut se glorifier d'avoir réussi à parcourir la moitié du trajet, pour le reste il faut que nous passions au concret sur le terrain qui passe obligatoirement par un jumelage et la mise en place d'un Comité intercommunal CFD?